

TEMPS PROBABLE:
REGION PARISIENNE. Temps moins beau, ciel très nuageux avec quelques faibles ondées. Vent d'ouest modéré. Aurore douce. Nuit: 9°. Jour: 14°.
EN FRANCE. — Sur toute la moitié Nord, même temps que sur la région parisienne. Sur la moitié Sud, beau mais nuageux.
SOLEIL: Lever, 6 h. 15; coucher, 18 h. 57.
LUNE: Pleine le 18; dern. quartier le 25.

LES NATIONALISTES DU REICH EN ATTAQUANT LE PLAN YOUNG VISENT LE CABINET MULLER

Ils parviendront peut-être à obtenir le nombre de voix nécessaire à la pétition, mais leur referendum est certainement voué à l'échec

Berlin, 16 oct. (de not. corr. part.). Avant d'être soumis au scrutin du Reichstag, vers la fin de novembre, le plan Young va subir une épreuve préalable devant l'opinion allemande: les nationalistes ont organisé une vigoureuse campagne contre la ratification dudit plan, tandis que les partis gouvernementaux ripostent par une contre-propagande. — non pas, bien entendu, pour louer le nouveau système de prestations, mais pour montrer qu'il constitue la meilleure solution actuelle pour l'Allemagne de la question des réparations. Le journal, la brochure, l'affiche, la radio sont mis de part et d'autre à contribution dans cette lutte entre les milieux allemands spécialistes de la démagogie et ceux qui défendent devant l'opinion la politique du possible.

Les articles 73 et 76 de la Constitution de Weimar donnent au peuple allemand le droit de proposer les lois qui lui semblent opportunes. Pour que cette procédure réussisse, il faut qu'un nombre suffisant de citoyens (le dixième des électeurs inscrits) s'entendent pour rédiger et remettre au ministre de l'Intérieur le texte d'un projet de loi. Il y a alors pétition. Le cabinet d'Empire et le Reichstag doivent examiner le projet. S'ils le modifient ou le rejettent, il est alors soumis à un referendum, c'est-à-dire que la totalité des 41 millions d'Allemands et d'Allemandes jouissant du droit électoral sont appelés à se prononcer par oui ou par non sur le texte en question, lequel ne prend force de loi que s'il est approuvé par la majorité absolue, soit par 20 millions et demi d'électeurs et d'électrices.

Pour lutter contre le plan Young les nationalistes — du moins les milieux radicaux groupés autour du conseiller Hugenberg, chef du parti — affirment que le nouveau système de paiements « met le peuple allemand en esclavage » pour deux générations. Ils remontent à leurs parisiens que tout le mal vient de l'aveu qu'a dû consigner l'Allemagne dans le traité de sa culpabilité dans la guerre, et ils prétendent enjoindre au cabinet d'Empire d'adopter une attitude de vigoureuse protestation et l'amener à nier purement et simplement l'obligation de réparer. Voici, en effet, le texte du projet de loi nationaliste qui fait l'objet de la pétition:

1° Le gouvernement d'Empire doit porter à la connaissance des puissances étrangères, de façon solennelle, que l'aveu de culpabilité de l'Allemagne dans



M. Hugenberg

la guerre, imposé par l'article 231 du traité de Versailles, contredit la vérité historique, repose sur de fausses hypothèses et ne crée pas d'obligation internationale.

2° Le gouvernement d'Empire doit employer à obtenir que l'article 231, ainsi que les articles 429 et 430 du traité de Versailles soient formellement abrogés. Il doit, en outre, agir de telle sorte que les territoires occupés soient maintenus évacués sur-le-champ, sans condition, et à l'exclusion de tout contrôle du territoire allemand et indépendamment de l'acceptation ou du rejet des décisions de la conférence de la Paix.

3° Il ne doit être assumé, à l'égard des puissances étrangères, aucune nouvelle charge ou obligation reposant sur la reconnaissance de culpabilité. Dans ces charges et obligations figurent également celles qui doivent être assumées par l'Allemagne d'après les travaux des experts de Paris et d'après les accords subséquents.

4° Chancelier et ministres, ainsi que les plénipotentiaires de l'Empire allemand qui, contrairement à l'article 3, signeraient des traités avec des puissances étrangères, sont passibles des peines prévues au paragraphe 92, alinéa 3, du code pénal (haute trahison et travaux forcés).

Il est bien évident qu'une telle loi ne saurait avoir aucune portée pratique. Ses auteurs ont, semble-t-il, oublié que l'Allemagne a perdu la plus grande guerre de l'histoire et que cette circonstance ne saurait manquer de comporter certaines conséquences d'ordre financier fâcheuses, mais inévitables.

Si les mêmes nationalistes, inspirateurs de ce projet de loi « anti-Young », étaient au pouvoir et qu'ils eussent participé aux difficiles négociations de la Haye, ils ne manqueraient pas aujourd'hui de proclamer qu'ils ont su libérer le territoire et que le plan Young est un succès dû aux efforts de leur judicieuse politique. Mais ils sont dans l'opposition et leur méthode est de faire flèche de tout bois. La campagne anti-Young, menée en majeure partie aux frais de l'industrie lourde, est d'une démagogie facile: « le peuple allemand n'a pas été consulté en juillet 1914; il n'est cru attaqué et ne se reconnaît pas responsable de la guerre mon-

LA CONFERENCE NAVALE A CINQ

L'acceptation de la France a été remise hier au Foreign Office

Des échanges de vues préliminaires vont s'engager sur les points visés par la note britannique

Contrairement à certaines informations d'après lesquelles la réponse française à l'invitation britannique ne devait pas être remise avant le 22 octobre, M. Aristide Briand en a fait transmettre dès hier le texte à notre ambassadeur à Londres, M. de Fleuriau. Le télégramme officiel a été aussitôt déchiffré, et, dans le courant de l'après-midi, M. de Fleuriau s'est rendu au Foreign Office, où il a remis la lettre d'acceptation du gouvernement à M. Arthur Henderson.

Ce document a été rendu public dans la soirée. Sans entrer dans la discussion des problèmes qui feront l'objet de la conférence, le gouvernement français y exprime sa satisfaction au sujet de l'entente réalisée en matière navale entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et déclare qu'il « a donné trop de preuves de son désir de voir le prompt achèvement des travaux préparatoires de la conférence générale pour la limitation et la réduction des armements, dont la réunion permettra de réaliser les obligations inscrites à l'article 8 du pacte de la Société des Nations, pour ne pas se féliciter d'une telle proposition ». Et il est heureux, ajoute la note, d'accepter l'invitation qui lui est adressée. Les principes qui n'ont cessé de guider la politique française dans ce domaine ont été trop souvent définis à Genève et ailleurs pour qu'il soit nécessaire de les répéter. Par ailleurs, le gouvernement français ne voit que des avantages à l'échange de vues préliminaire proposé par l'Angleterre à la France et autres puissances intéressées. Cette méthode « lui fournira l'occasion de préciser sa manière de voir, tant en ce qui concerne les divers points visés dans la lettre de M. Henderson que sur les problèmes qui s'y rattachent et sur l'ensemble des questions qui pourront se poser devant la prochaine conférence ».

La note japonaise a été remise également hier au Foreign Office. Ainsi le gouvernement britannique se trouve en possession des réponses des Etats-Unis, de l'Italie, de la France et du Japon, toutes favorables, et rien ne s'oppose désormais à la réunion de la conférence navale prévue pour la troisième semaine de janvier.

Pour combattre cette démagogie facile et mensongère, le gouvernement d'Empire a lancé un appel au peuple allemand contre le referendum, appelé élayé d'arguments que le Dr Stresemann passa les derniers jours de sa vie à formuler.

Les pronostics concernant l'évolution de la pétition et du referendum sont assez faciles à établir. Il est presque certain que les nationalistes parviendront à réunir les 4100.000 signatures nécessaires à la validité de la pétition. Le projet de loi ci-dessus sera, six semaines plus tard, examiné par le gouvernement d'Empire, qui le repoussera, et par le Reichstag, qui le rejettera à une forte majorité. Il y aura lieu, alors, selon la Constitution, de recourir au referendum, mais le projet de loi ne réunira pas les 21 millions de suffrages nécessaires à sa mise en vigueur. Certains à l'avance de cette solution, pourquoi les nationalistes consentent-ils des millions de marks à une propagande pratiquement inutile? Leur « comité d'Empire pour le referendum » a déclaré: « Que l'affaire réussisse ou non, cela est sans importance. Il s'agit seulement de procéder à une revue d'appel. » Les nationalistes allemands et leur conseiller Hugenberg veulent l'agitation pour elle-même, afin de renverser le cabinet de grande coalition actuel, de chasser les socialistes du pouvoir et de créer un gouvernement de concentration à droite.

Une grande agitation va donc probablement sévir en Allemagne jusqu'à la fin de l'année à propos de la lutte entre le mouvement nationaliste « anti-Young » et les partis « ratificateurs », ces derniers voulant non seulement que le referendum soit un fiasco, mais aussi que la défaite des agitateurs, par la faible effectivité des suffrages affirmatifs qui seront réunis, soit moralement complète.

Camille LOUTRE.

Dans une auto abandonnée rue d'Uzès et portant un faux numéro on trouve des cartouches et des douilles percutees

Le commissaire de police de la rue du Mail était informé hier après-midi qu'une auto, dont le numéro semblait maillé, stationnait depuis le matin devant le numéro 1 de la rue d'Uzès.

Un agent du poste de la rue de la Banque fut immédiatement envoyé pour faire cette auto — un cabriolet Citroën bleu foncé, avec capote beige — jusqu'au moment où des inspecteurs de la police judiciaire vinrent avec leur remorque l'emmener à la fourrière.

Les policiers regardèrent attentivement l'intérieur de la voiture, où ils découvrirent neuf cartouches de 6 m/m 35 de calibre et des douilles percutees.

Le service de l'identité judiciaire a relevé les empreintes qui se trouvaient sur le volant. Le numéro que portait la voiture est celui d'une auto qui n'a pas été dérobée à son propriétaire.

Comme il s'agit sans aucun doute d'une auto volée, on va s'efforcer d'en connaître le propriétaire par le numéro du moteur.

Si ce propriétaire est trouvé, par lui ou saisi, ou, moins, ou et quand sa voiture a disparu.

Ensuite commencera la partie la plus difficile de l'enquête: retrouver le ou les voleurs, pour savoir, si rien n'est signalé jusque là, dans quelles circonstances le revolver entra en jeu.

Car pour que des douilles percutees soient restées dans la voiture, il faut admettre que les balles ont été tirées de l'intérieur du cabriolet.

Dans le Limbourg belge va être inaugurée une statue de la reine Elisabeth



La reine Marie de Roumanie contre le cabinet Maniu



Les déclarations sensationnelles de la reine Marie de Roumanie, publiées par un journal libéral de Bucarest, et nettement hostiles au gouvernement actuel, n'ont pas manqué, comme il fallait s'y attendre, de provoquer dans les milieux politiques roumains une émotion intense.

L'explosion de Suresnes



M. Pierre Hévar

Les opérations de déblaiement de l'atelier des usines Talbot, à Suresnes, où se produisit l'explosion, que nous avons relatée hier, interrompues mardi soir, après la découverte du cadavre de M. Hévar, ont été reprises hier matin, non plus par les pompiers et les sapeurs du 8^e régiment, mais par des ouvriers d'une entreprise privée.

La direction des usines a informé hier son personnel qu'il ne subirait aucun chômage. Les ouvriers employés aux forges et fonderies seront répartis dans les autres ateliers et toucheront intégralement leur salaire.

M. Le Gall, dont les parents habitent 68, rue des Tilleuls, à Billancourt, avaient signalé la disparition, c'est-à-dire hier matin au commissariat de Puteaux. Il ne figure donc pas parmi les victimes de l'explosion. L'état des blessés demeure stationnaire.

Ajoutons que le parti communiste avait organisé hier, à Suresnes, une réunion à laquelle étaient conviés tous les ouvriers de l'usine Talbot, mais ceux-ci n'assistèrent pas à la réunion.

A LA QUATRIEME PAGE *****

L'AMOUR DANS LES RUINES *****

Conte, par Edmond JALOUX

Voir à la deuxième page : LES ELECTIONS SENATORIALES DE DIMANCHE

Les vitrioleurs du Tarn n'encourront qu'une peine limitée

C'est ce qui résulte du fait que la chambre des mises en accusation n'avait pas retenu contre eux la préméditation

Albi, 16 octobre (de notre env. sp.). Le compte des vitrioleurs se règle... Quoi qu'en décide le jury du Tarn, Gleizes le maquignon, Aubès la vieille « Terreur », camoufflé en M. Prudhomme du Maroni; Jourdan-Jocresse et la passive Lucie Gorce auront eu de la chance. Comme M. Garçon, au cours de sa plaidoirie, parlait d'ingrédients de travaux forcés qui devaient être le juste salaire des misérables, le conseiller Lafon, président des assises, fit observer à la partie civile que « la chambre des mises en accusation n'ayant retenu ni le guet-apens ni la préméditation, aucun des accusés ne risquait plus de dix ans de réclusion ». Information qui n'allait pas sans provoquer de la stupeur. On vit Aubès faire effort pour ne pas laisser paraître sa joie, insultante pour la justice, à voir cette reconfortante nouvelle.

M. Maurice Garçon montre les mauvais drôles ne se trahissant pas, poursuivant chacun l'établissement de son alibi.

M. Garçon. — Ils se frappent la tête contre le mur qu'ils ne peuvent plus abattre.

Ces alibis, M. Garçon en démonte le mécanisme. Marquant le coup, M. Heim, au nom de la défense, réclame une carte pour suivre son volubile contradicteur. Il n'y avait peut-être pas intérêt pour les clients de M. Heim à suivre de près une telle démonstration sur la carte.

M. Garçon. — Ils ont voulu produire des témoins, ils ont voulu souffler leurs dépositions et vous avez entendu l'un d'eux s'écrier, révolté: « On veut me faire dire le contraire de la vérité. » En terminant, l'avocat résume le drame par ces simples mots:

— Vous direz quel châtement doit frapper ceux-là, mais elle, leur victime, ma cliente, Mme Rolland, la voit devant vous, enfoncée à jamais dans un cercueil de chair meurtrie!

L'audience est alors levée, dans une atmosphère d'intense émotion.

Des circonstances aggravantes?

Au début de l'audience de l'après-midi, M. Garçon, au nom de la partie civile, demande à la cour de poser la question de circonstance aggravante de préméditation qui, dit-il, a été incompressiblement omise par la chambre des mises en accusation de Toulouse. Au nom de la défense, M. Heim proteste contre les conclusions de la partie civile. Il estime que l'arrêt de renvoi a volontairement négligé les circonstances aggravantes, faute de bases suffisantes. La cour décide de statuer ultérieurement sur ces conclusions.

(La suite à la troisième page.)



M. Pierre Hévar

ouvriers employés aux forges et fonderies seront répartis dans les autres ateliers et toucheront intégralement leur salaire.

M. Le Gall, dont les parents habitent 68, rue des Tilleuls, à Billancourt, avaient signalé la disparition, c'est-à-dire hier matin au commissariat de Puteaux. Il ne figure donc pas parmi les victimes de l'explosion. L'état des blessés demeure stationnaire.

Ajoutons que le parti communiste avait organisé hier, à Suresnes, une réunion à laquelle étaient conviés tous les ouvriers de l'usine Talbot, mais ceux-ci n'assistèrent pas à la réunion.

A LA QUATRIEME PAGE *****

L'AMOUR DANS LES RUINES *****

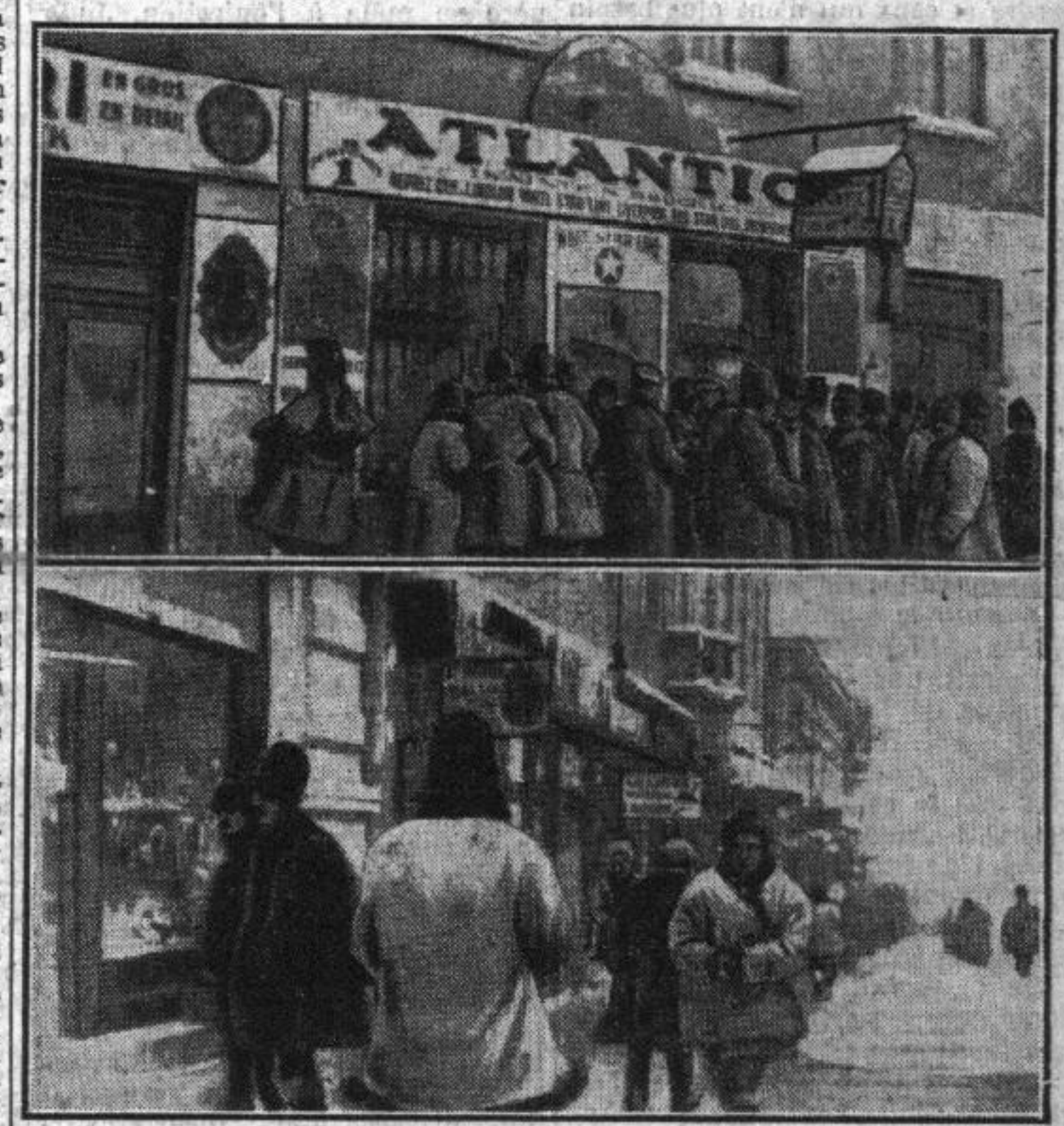
Conte, par Edmond JALOUX

Voir à la deuxième page : LES ELECTIONS SENATORIALES DE DIMANCHE

Le drame de la race juive DES GHETTOS D'EUROPE A LA TERRE PROMISE EN BUKOVINE

par Albert LONDRES

Que de bureaux de voyage à Cernauti! VOULEZ-VOUS ALLER EN PALESTINE? Cette invitation ne rencontre qu'un succès relatif



En haut: paysans désirant émigrer devant les bureaux d'une compagnie de navigation. En bas: la rue Regina-Maria à Cernauti (instantané d'Albert Londres.)

Cernowitz est la capitale de la Bukovine. La Bukovine étant devenue roumaine, Cernowitz s'appelle aujourd'hui Cernauti. C'est une ville à pic. On l'atteindrait plus rapidement en avion qu'en chemin de fer, non à cause de la rapidité de l'aviation, mais de la position de la ville, qui est plus près du ciel que de la terre.

C'est une ville qui n'a pas peur. Perdue au milieu des terres, elle se prend pour un port de mer! Vos pieds doivent être bien calés dans vos chaussures pour ne pas broncher d'un pas devant le spectacle qu'elle vous offre. C'est Hambourg sans Elbe, ou Marseille moins la mer. Cernauti n'a pas d'eau, même une goutte, mais elle possède toutes les compagnies de navigation du monde.

La première que j'ai rencontrée était le Lloyd Sabaud. Deux monstrueux paquebots aux bouts de l'enseigne invitant aux longues traversées. J'ai d'abord pensé que le Lloyd Sabaud était un peu fou, ou bien que son affichage était la conséquence d'un vœu, d'un ex-voto de rescapés peut-être?

Et j'ai continué mon chemin, croisant un juif pour un paysan moldave. Puis j'aperçus à la hauteur d'un premier étage: Nord-deutscher-Lloyd-Bremen-Amerika. Que de rescapés dans ce pays!

Plus loin: Hamburg-Amerika-Linie. Je fus sur le point d'arrêter un citadin pour lui demander des explications. Les enseignes ne m'en laissèrent pas le temps. Coup sur coup surgirent la Cunard Line et la Canadian Pacific. Vous auriez dû me voir, à ce moment, pour conserver une idée d'un type épaté. Ce n'était pas des ex-voto: des bureaux s'élevaient en-dessous, de beaux bureaux, des Biron di Voigt, avec tout ce qu'il faut pour expédier un homme au bout de la terre. Puis, peintes au-dessus des flots atlantiques, trois énormes initiales, N. G. I.: Navigation Générale Italienne. La Royal Mail Line rencontrée plus loin ne me fit plus beaucoup d'effet. Je marchais en pensant que la France était tout de même plus raisonnable. On n'installe pas des compagnies de navigation au sommet d'une montagne d'où l'on n'aperçoit que des mers de glace. Le bon sens, me disais-je, est réellement la qualité maîtresse du Français. Si certains dous nous font défaut, nous avons l'esprit bien balancé. « Hé! » fit Ben qui, sans piper, écoutait mon monologue; et, de son doigt, il me montrait: La Transal compagnie française, Brésil, Argentine, Uruguay.

Pour répondre à une telle provocation, il ne me restait qu'à partir sur-le-champ tendre un calicot au milieu du Pacifique en faveur des Alpes bernoises, lépontiennes et bergamasques!

Le clou, c'était que les Biron di Voigt ne chômaient pas, la foule, sous le froid, attendant à leurs portes comme les passionnés de Manon sur le trottoir de l'Opéra-Comique. Ces futurs voyageurs étaient des montagnards, avec un paletot de peau de mouton et un bonnet pointu de faux astrakan. Yus de dos, ils ressemblaient à

des membres du Ku-klux-klan. Ruthènes, Petits-Russiens, Moldaves, ils revaient, patiemment, devant les affiches magiques du Canada ou de l'Argentine. Les grandes affaires ne vivent pas que de la richesse; la misère a créé, ici, ces succursales des compagnies de navigation. Les terres qui ne payent pas remplissent les bateaux.

Devant l'Atlantic, un juif qui machait sa moustache contemplait avec mélancolie les heureux émigrants. Il faisait le gueux reniflant des relents de cuisine. Ben lui demanda s'il partait lui aussi. D'un triste revers de main, le juif chassa une si belle espérance. Mais il ne bougea pas. Il avait la mine de Charlot voyant s'éloigner le cirque.

Sur 140.000 habitants, Cernauti compte 80.000 juifs; et sur 100 commerçants, 92 commerçants juifs. Au-dessus des portes, les mêmes noms qu'à Wilhechapel, Prague, Oradea-Mare, Kichinev. Toujours des Goldenbergs, des Landaus, des Wolf, des Nathan, des Salomon, des Jacob et quelques terminaisons du cru, des noms en ich, en wicz, n'ayant pas encore traversé l'Europe. Nous allions dans la strada Regina-Maria. Les boutiquiers juifs tendent l'amarce dans la rue. Sur des tringles de fer se balancent des petits paletots, des chapeaux, des chaussures, des caleçons, des gants. Les rues ont l'air d'être les couloirs d'une fantastique armoire vestimentaire dont les vêtements, aidés par le vent, secouaient leurs puces sur le passant.

* Ne croyez pas que vous ayez

affaire à deux hommes voguant à l'aventure. Nous savons clairement, Ben et moi, où vont nos pas: ils vont chez Sassner. Les Sassner ne sont pas de nos amis; jamais ils n'ont entendu parler de nous, et nous n'avons entendu parler d'eux que depuis une heure. Mais j'ai recommandé à Ben d'être très poli et de me présenter comme un homme d'une extrême douceur; ainsi, peut-être ne nous mettront-ils pas à la porte.

Les Sassner sont de retour de Palestine. Ils vont jouer, pour la première fois devant nous, les sionistes écurés.

Voilà leur boutique. Le quartier n'est pas mal, avec la grande synagogue lui servant de toile de fond, mais la boutique est en bois, et Mme Sassner, que j'aperçois de la rue, a froid. Elle est ficelée dans un châle qui, visiblement, ne la

« A d'autres de charmer les Arabes » (Croquis de Rouquayrol.)

« A d'autres de charmer les Arabes » (Croquis de Rouquayrol.)

réchauffe pas. Elle vend des haricots et des croissants saupoudrés de graines de pavot. Avant l'arrivée, les Sassenner possédaient un vrai magasin, strada Regina-Maria, et vendaient de la fourrure. De la peau de loutre, à la peau de hareng, quelle déchéance ! Mme Sassenner est d'abord une démission : nous n'étions pas des acheteurs. Mais Ben ne tarda pas à l'embarquer dans un yiddish de jour de sabbat.

— Elle me dit, dit Ben, de ne pas aller.

— Ce n'est pas ce qu'il faut lui demander. D'abord, pourquoi est-elle partie, elle, sa sœur, son époux et ses deux enfants ?

— Elle dit que le mari a décidé parce que le mari est un peu illuminé. Elle ajoute que tous les jeunes gens sont aussi illuminés et qu'il faudrait battre ceux qui leur mettent la Palestine en tête.

— Où étaient-ils installés ?

— A Tel-Aviv !

— S'il y venait des fourrures, je comprends tout !

— Non ! Ils s'étaient mis frayer. Elle, les enfants, la sœur, le mari, tous coupaient les cheveux et les barbes, mais il y eut bientôt autant de frayer que de barbes. Et puis ils n'ont pas été les seuls à revenir. Un par un, dit-elle, plus qu'il n'en arrivait. Elle dit que la Palestine c'est bon pour les très riches ou les très pauvres, ceux qui n'ont rien à perdre et ceux qui n'ont plus besoin de gagner.

— Demandez-lui ce qu'elle fait de l'idéal.

— Elle dit... Mais vous avez compris, fit Ben.

En effet, de la main, elle nous désignait ses haricots. L'idéal de son époux avait sombré dans la saumure !

Sassenner mâle fit son apparition. Il ne partageait pas l'angoisse de son épouse. La Palestine avait été contre lui, mais il n'était pas contre la Palestine. Il défendait assez bien l'idée qu'une victoire est surtout remportée par des morts et des blessés.

— Demandez-lui s'il savait que le sionisme est basé sur l'agriculture et non sur le commerce.

L'ex-coiffeur de Tel-Aviv ne l'ignorait pas. Mais sa foi avait manqué de force pour le courber vers le sol. Il avait voulu faire du sionisme à bon compte. Et il conclut que le retour des Sassenner ne prouvait rien contre Théodore Herzl. Une femme juive est respectueusement scismée à son mari, aussi Mme Sassenner ne leva-t-elle pas les épaules.

De là, les deux compères que nous étions partîrent pour d'autres boutiques.

— Nous entrons, dis-je à Ben, et vous demanderez sans préparation : « Voulez-vous aller en Palestine ? »

Nous franchîmes le seuil de Jacob Isler, peintre d'enseignes. Il achevait en lettres bleues la commande d'un M. Samuel Mandula. Penché sur le banneton, il semblait, pour aller plus vite, peindre une lettre avec son pinceau, une autre avec sa barbe. Ben lui envoya la formule à bout portant.

Jacob Isler se leva et d'abord ne répondit rien. Il jeta un regard inquiet dans la rue, craignant sans doute que nous eussions amené du renfort. Puis il demanda :

— De quelle organisation êtes-vous ?

— C'est pour savoir combien Cernault pourrait fournir d'émigrants.

— Est-ce de la part du gouvernement roumain ?

— Non, c'est une affaire intérieure juive.

Jacob Isler déclara se trouver bien ici.

— Vous avez pourtant, à votre mur, le portrait de Théodore Herzl.

— Mais, dit-il vivement, ce n'est pas défendu !

Alors, vous ne voulez pas aller en Palestine ?

— Non ! Je suis trop vieux.

Le pinceau à la main, Jacob Isler, sur le pas de son atelier, suivit des yeux les mystérieux ambassadeurs.

Bela Polak, libraire. Nous entrons.

— Chalom ! fit Ben.

— Chalom !

On feuilleta de vieux Talmud. J'achetai même le *Zohar*, le livre de la splendeur. Le libraire reconnut alors que nous étions des cabalistes. Il en était un. Dieu demandait à être aimé dans la joie, dans l'extase, à travers le vin, les danses, les chants et non dans l'ascétisme. Nous lui certifiâmes que c'était bien notre opinion.

Ensemble, nous daubâmes sur le Gaon de Vilna, qui jeta l'anathème sur un si beau livre, et je poussai Ben du coude. Il lâcha la formule.

Le libraire branla la tête, éven-

tant sa poitrine de sa barbe. Il répondit que l'affaire des juifs n'était pas l'affaire des hommes. On pouvait évidemment aller en Palestine, mais aucun signe ne l'avait encore ordonné. Le rassemblement d'Israël n'avait pas sonné. Il resterait à Cernault. Le pain blanc du sabbat n'y était pas trop difficile à gagner. Quant aux persécutions morales, l'esprit d'un juif devait en connaître suffisamment le goût pour ne pas s'en étonner.

— Nous sortimes, mon *Zohar* sous le bras.

Juda Fried était horloger. On le voyait, du trottoir, la tête penchée sur l'établi et taquinant le ressort d'une montre de dame. Il faisait encore, ce jour-là, vingt-six sous zéro. L'attrait d'un intérieur nous fit pousser la porte de Juda Fried.

Le portrait de Théodore Herzl pendait au milieu des pendules.

— Chalom !

— Chalom !

Ma montre ne marchant jamais, je la mis tout naturellement dans la main du spécialiste. Et je priai Ben de la lui recommander, car j'allais faire un grand voyage, je partais pour Jérusalem.

Au nom de Jérusalem, un second ouvrier leva le nez, un jeune homme. Puis il parla à Ben. Et le père se mêla à l'entretien. Juda Fried expliqua que son fils avait la tête tournée par le sionisme. Il avait acheté le portrait de Herzl.

— Dites-lui que j'emmène son fils s'il le veut.

Un soufflet de colère fit onduler la barbe de l'horloger en chef. Son fils n'irait pas là-bas, jamais !

— Et quand il aura grandi ?

— Alors, l'idée sera loin.

Juda Fried nous regarda ensuite sans amitié. Il nous avait pris pour des *Halutzim*. Certainement, il sabotera ma montre.

Dans la boutique d'un marchand de saucissons de cheval, nous avons rencontré M. Salomon R... Un vieillard était assis près du poêle. C'était lui. Au son du français, il se leva et nous dit :

— Je vous salue, messieurs !

Salomon R... était rasé et frilement vêtu. La misère et la philosophie l'accompagnaient dignement sa personne. Il nous dit que notre rencontre dans ce pays si peu fréquenté le rendait heureux parce qu'il avait longtemps habité la France. Zadoc Kahn fut un ami de son père, lequel était grand rabbin de Francfort. Lui, avait vécu à Paris comme un vrai Français, puis longtemps à Vienne. Il finissait ses jours incertain, à Cernault, la communauté juive, en souvenir du passé des siens, ayant bien voulu le secourir. Il répéta :

— Je vous salue, messieurs !

— Je vous remercie, la France ! Une longue vie, messieurs, soixante-treize ans, mais ni Français, ni Allemand, ni Roumain, toujours juif !

— Peut-être pourriez-vous alors aller en Palestine ?

— Messieurs, j'ai mis soixante-treize ans à charmer les Européens ; à d'autres de charmer les Arabes !

(A suivre.) ALBERT LONDRES.

Le banquier Léonard en faillite à Poitiers se constitue prisonnier à Paris

Une dépêche de notre correspondant de Poitiers, a signalé hier la mise en faillite de la banque Léonard, avenue de la Marne.

Au cours d'un interrogatoire devant le juge d'instruction, les directeurs de l'établissement financier, MM. Schenck et Vidan affirmèrent avoir toujours passé les ordres de la clientèle à leur patron, M. Léonard, ayant ses bureaux à Paris, 31, rue Vivienne, mais que le banquier ne les exécutait jamais.

A la suite de ces déclarations, le juge d'instruction de Poitiers déclara un mandat d'arrêt contre le financier Léonard.

Celui-ci ne put attendre que la police judiciaire se mette à sa recherche. Amédée-Albert Léonard, âgé de quarante-trois ans, originaire de Tours, et dont le domicile particulier est 230, rue du Landy, à Saint-Denis, s'est présenté au cabinet du procureur de la République de la Seine. Il a été placé aussitôt sous mandat de dépôt à la disposition du juge d'instruction de Poitiers.

Le banquier Léonard, marié et père de quatre enfants, a disparu de son domicile, à Saint-Denis, et n'avait pas paru à ses bureaux de la rue Vivienne de puis mardi matin. De 1920 à 1928, il fut directeur de la Banque Marocaine, à Meknes.

Le passif de la banque qu'il dirigeait atteindrait un demi-million.

Atterrissage forcé du colonel aviateur Frugier

Un avion militaire, piloté par le colonel Frugier, du cabinet du ministre de la Guerre, a dû atterrir dans la région d'Etampes, par suite d'une panne de moteur.

Le colonel et son mécanicien se sont tirés heureusement indemnes de l'atterrissage difficile.

À Madame si elle descendra déjeuner à marmur-telle.

— Non, Geneviève ! répondit Sabine. Qu'on me monte dit deux œufs à la coque et du lait.

— Bien, madame, M. de Brévigacq fait étonnamment demander à Madame si elle pourra lui accorder un entretien particulier vers deux heures ?

— C'est-à-dire que je me rendrai à ses desirs, répondit Sabine.

— Bien, madame.

— Que fait ma fille, Geneviève ? demanda Sabine la gorge serrée.

— Madame ne s'inquiète pas. Mademoiselle s'est levée, a pris sa douche, a déjeuné de bon appétit et s'est recouchée sur son divan en priant que nul ne la vienne déranger avant 2 heures de l'après-midi. Elle dort en ce moment.

— C'est bien. Merci, Geneviève, dit Sabine, le cœur un peu moins lourd à la pensée qu'au moins physiquement sa fille était à peu près remise de la terrible secousse qu'elle avait subie.

À deux heures exactement, Sabine Walter de Serons faisait son entrée chez son frère. Il était seul, assis derrière sa grande table-bureau comme un juge en une angoisse surhumaine. Elle ne dit pas un mot, mais ses yeux étaient pleins d'amour, de douleur, d'anxiété, mais toute son attitude révélait une telle attente que Roland s'élança vers elle.

Maman, dit-elle tout bas. Ma petite maman !

Elle l'avait prise dans ses bras ; elle baissait avec emportement sa bouche amère, ses yeux brûlants vers elle.

Ma maman ! disait-elle, ma maman ! moi ! Toujours et malgré tout !

— Ah ! Dieu soit à jamais béni !

haine d'autrui. Mais à des paroles de cœur et de colère il ne faut opposer des faits véridiques. Je désire seulement enoncer ces faits devant Xavière et son fils et devant ma fille.

— Devant ta fille ? dit-il avec étonnement.

— Oui, répondit Sabine. Car d'elle seule j'accepterai ou condamnerai ou absoudrai, à moins que tu ne renonces à ta seule parole.

— Non, dit Jean-Marie. Je suis le chef de la famille et comme tel j'ai le droit de savoir ce qui honore ou déshonore les miens.

— Soit, dit-elle. Fais donc appeler Xavière, son fils et ma fille.

Il sonna. Geneviève apparut.

Friez Mme Le Tucal, M. Noël et Mlle Rolande de venir ici, dit-il d'une voix brève.

La femme de chambre s'inclina et disparut. De longs instants s'écoulèrent sans que le frère et la sœur échangeassent une seule parole.

— Enfin la porte se rouvrit et Roland apparut.

Sabine se dressa, d'un cran, toute pâle, et les mains serrées contre son sein, fixa sur sa fille des regards pleins d'une angoisse surhumaine. Elle ne dit pas un mot, mais ses yeux étaient pleins d'amour, de douleur, d'anxiété, mais toute son attitude révélait une telle attente que Roland s'élança vers elle.

Maman, dit-elle tout bas. Ma petite maman !

Elle l'avait prise dans ses bras ; elle baissait avec emportement sa bouche amère, ses yeux brûlants vers elle.

Ma maman ! disait-elle, ma maman ! moi ! Toujours et malgré tout !

— Ah ! Dieu soit à jamais béni !

mod., en remplacement de M. Bonnard, décédé, M. Cornand étant mort à son tour. M. Maurice de Rothschild, député, fut élu sénateur le 25 août dernier.

M. Peytral sollicite le renouvellement de son mandat, faisant liste avec M. Desvignes, député d'Orléans, cons. gén., rep. soc. ; M. de Rothschild se représente également, faisant liste avec M. Toy-Riont, anc. dép., rep. mod. ; sont, en outre, candidats : MM. J. Martin, cons. général, rep. soc. ; Auguste Fausti, cons. général, français Charin-Tabouret, rep. soc. ; Victor Provansal, cons. général, rep. soc. ; Joubert, cons. général, maire d'Embrun, S. F. I. O. ; Robert, rep. ; Paul Hoefler, rep. soc.

ALPES-MARITIMES

2 sénateurs

Sortants : MM. Raberli, ancien ministre, union républicaine, et Charabot, rep. soc., et radical.

En 1921, MM. Sauvan et Amic, sénateurs sortants, union républicaine, avaient été réélus, tous deux, au premier tour de scrutin, par 410 et 391 voix. M. Raberli, alors ministre de la Marine, fut élu au premier tour, par 400 voix, le 26 mars 1922, en remplacement de M. Sauvan, décédé. M. Charabot fut élu, le 18 avril 1926, au premier tour, par 265 voix, en remplacement de M. Amic, décédé.

MM. Raberli et Charabot sollicitent le renouvellement de leur mandat. Sont également candidats : MM. Pierre Bernant, directeur du *Petit Nîçois* ; Donadieu, directeur de la *France de Nice et du Sud-Est*, anc. dép.

ARDECHE

3 sénateurs

Sortants : MM. Roche et Cuminal, inscrits à la gauche démocratique, et Chalamet, inscrit à l'union républicaine.

En 1921, MM. Roche, Cuminal et Chalamet, sénateurs sortants, furent réélus au second tour de scrutin, respectivement par 410, 391 et 380 voix.

MM. Roche et Cuminal sollicitent le renouvellement de leur mandat. M. Chalamet ne se représente pas. Sont candidats : MM. Antonin, dép., ministre des Pensions, rep. soc. ; Lartigat et le docteur Cheval, cons. gén., rep. rad. ; Duclaux-Montell, dép., docteur Escotier et Jean de Montgolfier, S. F. I. O. sont : MM. Sully-Eldin, anc. dép. ; Bacconnier, cons. gén., et Edouard Pommier, maire de Largentière.

ARDENNES

3 sénateurs

Sortants : MM. Lucien Hubert, Charpentier et Albert Gérard, inscrits à la gauche démocratique.

En 1921, MM. Lucien Hubert, Charpentier et Albert Gérard, sénateurs sortants, furent réélus au premier tour de scrutin, respectivement par 622, 494 et 421 voix.

MM. Lucien Hubert, Charpentier et Albert Gérard sollicitent le renouvellement de leur mandat.

ARIÈGE

2 sénateurs

Sortants : MM. Reynald et Pérés, inscrits à l'union républicaine.

En 1921, MM. Reynald et Pérés, sénateurs sortants, furent réélus, au premier tour de scrutin, respectivement par 410 et 391 voix.

MM. Reynald et Pérés sollicitent le renouvellement de leur mandat. Sont, en outre, candidats : MM. Paul Lafont, dép., anc. sous-secrétaire d'Etat, ind. ; Penhend, président du conseil général, conc. ; Rambaud, maire et cons. gén. ; Desbrières, cons. gén., rep. rad. ; Mazaud, cons. gén. et maire de Saint-Gérons, et Subre, maire de Mérens, tous deux socialistes S. F. I. O.

(A suivre.)

Les expulsions de commerçants

Le ministère de la justice communique : M. Louis Barhou a reçu M. Louis Duclos, Marcel Héraud, Raoul Brandon, Clamand, Scapini, Evain et Beauregard, députés de la Seine, accompagnés de MM. Edmond Collignon, Raymond Loyer et Georges Gau, représentant diverses associations de commerçants. Cette délégation venait protester contre certaines expulsions de commerçants d'anciens et demander au ministre d'examiner cette question tant au point de vue général qu'au point de vue des cas particuliers.

Le garde des Sceaux a déclaré qu'il était disposé comme par le passé à examiner de la façon la plus bienveillante les communications qui lui seraient remises sur chacun de ces cas.

En ce qui concerne le point de vue général, des Sceaux a fait observer qu'il ne lui appartenait pas d'empêcher l'exécution des décisions de la justice, même si la Chambre l'invitait, par une simple motion, qu'il n'aurait aucune force légale, à surseoir aux expulsions. Mais il a déclaré que si le Parlement était saisi d'urgence d'une proposition de loi, réduite provisoirement aux questions des expulsions et des indemnités d'éviction, il la soumettrait sans délai à la commission de législation.

M. Louis Barhou a ajouté qu'il renouvelait, au point de vue des expulsions, les instructions qu'il a précédemment données au parquet.

Cette entrevue eut le résultat d'incident que le ministre a déclaré et que le *Petit Parisien* a relaté hier.

Nous pouvons ajouter que MM. Marcel Héraud et Brandon, sans retard, présenteront le texte d'une proposition de loi qu'ils soumettront à la signature de collègues de tous les partis et pour laquelle sera demandée la discussion immédiate.

soupira Sabine. J'ai gardé le cœur de ma fille !

Elles se séparèrent sur un baiser déchirant. Elles s'aperçurent alors que Xavière Le Tucal et son fils étaient là. Roland, après un regard désespéré vers Noël, s'assit près de sa mère.

Xavière, sur un geste de Jean-Marie, s'assit à son tour et Noël imita sa mère. Les trois enfants, dans une attitude de prière, attendirent que leur père leur parlât. Mais il ne leur dit rien et se contenta de regarder Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

Xavière eut un sourire furtif, et haussa les épaules, mais ne répondit pas.

Sabine, la tête baissée, se recueillit d'un geste muet.

Furtivement, elle regarda Xavière bien en face et dit à voix basse et ferme :

— Xavière, tu as trahi ta parole et livré le secret que je t'avais confié. Tu es une femme de mauvaise foi, de tout mal et sachant pertinemment que tu faisais mal. J'aurais pu te pardonner une telle trahison si en la commettant tu n'avais frappé ma Rolande au cœur. Je ne te la pardonnerai jamais.

Et je tiens à te dire, avant de justifier ma conduite aux yeux de Jean-Marie et aux yeux de mon enfant, que dès cet instant je t'ai reniée à deux mains.

DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien et Du Times

Le président Hindenburg veut rester étranger à toute polémique à propos du plan Young

Mais des scènes tumultueuses se sont déroulées à la Diète de Prusse, et la propagande nationaliste est chaque jour plus outrancière

Berlin, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Dans leur propagande pour le référendum contre la ratification du plan Young, les nationalistes avaient essayé d'entraîner le président d'Empire, maréchal von Hindenburg, à se prononcer, et il était personnellement hostile au nouveau plan de paiement des réparations. Ces assertions avaient pour but d'engager de nouveaux électeurs à suivre un exemple venant de haut.

En même temps, il était question de donner la représentation d'un film d'illustration contre les charges du plan Young, et de mettre sous une forme quelconque, le président d'Empire au milieu de cette production.

Ces manœuvres ont amené von Hindenburg à faire connaître qu'il tenait à ce qu'on ne le laisse en dehors de la lutte active. Par un lettre énergique, dont il demande au chancelier la publication, il fait connaître que son attitude dans la question du plan Young lui est dictée exclusivement par la Constitution.

A la Diète de Prusse

A la Diète de Prusse, la campagne actuelle a donné lieu à de très vives débats. Le président du Conseil prussien, Braun, est venu dire à la tribune que les fonctionnaires qui se feraient inscrire dans les listes de pétitionnaires manqueraient gravement à leurs devoirs envers l'Etat. Cette déclaration a soulevé les protestations véhémentes des partis de gauche.

Le ministre de l'Intérieur, M. Grzesinski, a légitimé sa décision de dissoudre le Casque d'acier dans la Prusse occidentale en montrant, fixées sur une planche amenée par des huissiers dans la salle, les armes salées de sang, de la Prusse, il s'agissait de revolvers, de casse-tête, pistolets, poignards, etc. Cette exhibition a été saluée par des hurlements et des rires à dessein bruyants.

Après la séance, le président a déclaré qu'il interrompait la séance. Pour alimenter leur propagande, les nationalistes placardent des affiches montrant un officier français en tenue de campagne d'une caricature de John Bull, placé dans une situation de famille allemande (le père, la mère et deux enfants) et disant : « Vos enfants nous appartiennent ». On n'a pas encore assisté en Allemagne, même lors des dernières élections, à un tel débordement de démagogie.

A LA CONFÉRENCE DE BADEN-BADEN

Un accord de principe est réalisé au sujet du capital-actions de la future Banque internationale

Baden-Baden, 16 octobre (dép. Havas). — Au cours de la discussion de la première partie des statuts de la Banque internationale, un accord de principe a été réalisé concernant le capital-actions. La fixation des prescriptions de détail sera renvoyée aux juristes.

On a vu que l'émulsion des actions de la nouvelle banque qui comme on le sait n'accordera pas le droit de vote aux porteurs, attendu que le droit de vote de chaque action appartient à la banque d'émission pour la part d'actions qu'elle souscrit — ne rencontrera pas de difficultés dans les divers pays souscripteurs, ce qui sera certainement le cas pour les sept pays qui supporteront la plus grande partie de la garantie.

Les banques d'émission qui ne voudront pas prendre de garanties pour les actions émises, et pour lesquelles un paiement de 25 0/0 seulement est prévu pour l'instant, auront la possibilité d'émettre des certificats pour ces actions jusqu'à concurrence du montant versé. Le comité s'est également occupé de la composition du personnel de la banque et espère pouvoir terminer ses travaux pour le 27 octobre.

M. Van Zeeland, délégué belge, a pris la présidence de la conférence. Dans la matinée, le comité de rédaction a discuté toutes les questions relatives à l'exploitation de la banque.

L'interview de la reine Marie a provoqué à Bucarest une intense émotion

Londres, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Un message de la Reine de Belgique, rapportant des informations de Bucarest, déclare que l'interview communiqué à l'Univers par la reine douairière de Roumanie a provoqué une émotion considérable et qu'une vive agitation règne dans les milieux politiques de la capitale.

Dans les cercles gouvernementaux et parlementaires, on observe que les attaques de la souveraineté contre le chef du gouvernement sont sans justification et qu'elles créent un précédent que ni le ministère actuel ni le parlement ne sauraient tolérer.

On s'attend donc à ce que le premier ministre, M. Maniu, relève le gant et que, fort de sa position actuelle, il prenne ouvertement parti contre la reine mère et son entourage. Le premier ministre a déjà eu d'ailleurs plusieurs conférences avec une personnalité de la maison royale et on induit de cette circonstance que le chef du gouvernement est à la veille de lancer sa riposte.

Le tribunal spécial fasciste prononce une peine de mort

Rome, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Ce matin s'est tenu devant le tribunal spécial de Pula le procès contre les nommés Vladimir Gortan, Victor Bacchiaz, Vitale Gortan, Dusan Ladavaz et Louis Ladavaz, inculpés d'avoir tiré des coups de feu, le 24 mars dernier, sur un cortège électoral.

Le tribunal a considéré que tous les accusés étaient coupables du délit qu'on leur reprochait et, en conséquence, a condamné Vladimir Gortan, principal accusé comme chef de bande terroriste, à la peine de mort, et déclaré qu'il sera fusillé dans les dix jours. Les autres accusés ont été condamnés à trente ans de réclusion.

Le tribunal spécial a ordonné qu'un extrait de la sentence serait affiché dans toutes les communes du royaume.

MANIFESTATIONS INTERDITES EN YOUGOSLAVIE

Belgrade, 16 octobre (dép. Havas). — On mande de Zagreb :

A la suite des manifestations qui se sont produites hier soir, à l'issue d'une réunion de protestation des étudiants contre le procès de Pula, la police a interdit toutes les manifestations projetées à Belgrade, Ljubliana, Split et dans d'autres localités.

(La presse de Rome proteste contre les accusations de persécution adressées au gouvernement fasciste, les étudiants de Pula étant citoyens italiens, et ayant commis leur crime en territoire italien.)

Moscou. — Le ténor Mikhalov, qui eut son heure de célébrité en Europe, vient de mourir.

M. Heinrich Strick et le Dr Jurch sont élus respectivement ministre de l'Instruction publique et ministre des Finances.

Nankin combat par le bluff ses adversaires coalisés cependant qu'en Mandchourie les forces russes progressent

Changhai, 16 octobre (via Eastern) (DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Nankin persiste à envoyer des nouvelles annonçant que Yen Si Chan s'est prononcé pour le gouvernement et qu'il relâche Feng prisonnier dans un village distant de quelques kilomètres de Tientsin. Pour ce qui concerne Changhai, Nankin déclare que les troupes de Yen resteront neutres pour le moment, mais prendront à revers les troupes du Kuo Min Chouan quand le moment opportun sera venu.

La lutte paraît toutefois différente. Les troupes de Feng continuent leur principale concentration dans la région de Loyang, au Honan, et leurs avant-gardes sont en contact avec les troupes gouvernementales. Quant à Feng, il se trouve dans une situation délicate, car Changhai, prenant grand soin actuellement de demeurer à l'arrière-plan et de laisser agir ses lieutenants.

Yen Si Chan paraît jouer vis-à-vis de Nankin une nouvelle comédie semblable à celle qu'il joua en juin, lorsqu'il soutint Feng Yu Hsiang tout en se déclarant partisan de la paix et fidèle au gouvernement. Il est donc fort probable que Nankin bluffe et que Feng et Yen sont toujours d'accord.

Pendant ce temps, la pression des troupes soviétiques se fait plus forte en Mandchourie et ressemble à un commencement d'invasion. Ainsi l'engagement du 11 octobre, au confluent des rivières Amour et Soungari, au nord-est de la Mandchourie, fut sérieux. Les Russes attaquèrent avec sept canonniers et douze avions et s'emparèrent de Linkiang. Les troupes chinoises ont reculé sur Fenchin, mais ont avancé vers la ville de Liao par les Russes, qui paraissent vouloir prononcer une pointe en direction de Kharbine. Une autre action soviétique se dessine plus au nord, dans la région voisine de Blagovestchek. — Georges Moreau.

Le conflit minier anglais est de plus en plus aigu

Londres, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — A moins de deux semaines de la rentrée parlementaire, le conflit minier anglais se révèle de plus en plus aigu.

La Fédération ouvrière demande l'abrogation de la loi de huit heures et le remplacement des mineurs par des salaires, des accords de districts en vigueur par un accord national comportant un salaire minimum et enfin un certain nombre d'autres améliorations de conditions de travail.

Les patrons sont opposés au rétablissement de la journée de sept heures, à moins que cette mesure ne s'accompagne d'une diminution correspondante de salaires. Ils se refusent aussi à régler la question des accidents, d'une manière uniforme dans tout le pays et ils ont élaboré un plan de réorganisation de la vente et de la distribution du charbon, qu'ils ont soumis à l'acceptation du cabinet.

Celui-ci s'est engagé, quand il était dans l'opposition, à soutenir les revendications ouvrières. Il penche aujourd'hui pour des solutions d'opportunité. C'est ce qui explique les véhémentes critiques que lui décochent ces jours derniers, M. Cook, secrétaire général de la Fédération ouvrière.

An sein du gouvernement a été constituée un comité minier qui, à la suite de diverses entrevues avec les patrons et les ouvriers, a fait, ce matin, un long rapport au cabinet réuni sous la présidence de M. Snowden.

Dès le début de l'après-midi, le comité ministériel a eu une longue entrevue avec les représentants des compagnies minières. A peine cette conférence prenait-elle fin, à 17 heures, que le comité recevait une délégation de la Fédération ouvrière dont M. Cook faisait naturellement partie. L'entrevue s'est prolongée jusqu'à 20 heures.

Le comité s'est également occupé de la composition du personnel de la banque et espère pouvoir terminer ses travaux pour le 27 octobre.

M. Van Zeeland, délégué belge, a pris la présidence de la conférence. Dans la matinée, le comité de rédaction a discuté toutes les questions relatives à l'exploitation de la banque.

L'incident des armateurs est réglé à Genève

Genève, 16 octobre (dép. Havas).

L'incident provoqué par les armateurs maritimes est virtuellement clos. Armateurs et délégués des gouvernements se sont, en effet, mis d'accord sur le texte de la motion suivante :

« La conférence, prenant en considération les difficultés qui se sont élevées aux séances spécialement consacrées aux questions maritimes, y compris la composition des délégations non gouvernementales, demande au conseil d'administration de recommander les moyens propres à éviter le retour de ces difficultés. »

Les armateurs reprendront leur place à la conférence, dès que celle-ci aura sanctionné l'accord intervenu, c'est-à-dire vraisemblablement dès demain.

UN VOYAGE DU « GRAF-ZEPPELIN » AU-DESSUS DES BALKANS

Friedrichshafen, 16 octobre (d. Radio). — Le dirigeable « Graf-Zeppelin » a hier soir, à 20 h. 30, pour un voyage au-dessus des Balkans. Malgré un temps assez couvert, le départ s'est effectué dans de très bonnes conditions.

Le Dr Eckener lui-même a pris la direction du voyage. Vingt passagers sont à bord, parmi lesquels Junus Nadi bey, membre du Parlement turc, et plusieurs voyageurs de nationalité suisse. Si le temps reste favorable, le voyage durera deux jours et demi. Le « Graf-Zeppelin » alternera le vol diurne et nocturne et regagnera son hangar à Friedrichshafen dans la matinée de vendredi.

A Vienne. Vienne, 16 octobre (dép. Havas). — Le « Graf-Zeppelin » a survolé Vienne ce matin, à 2 h. 10.

A Belgrade. Belgrade, 16 octobre (d. P. Parisien). — Le « Graf-Zeppelin » a survolé Belgrade ce matin, à 7 heures, venant de Vienne. Il avait franchi la frontière près de Maribor à l'aube. Le temps était très couvert ; un brouillard épais régnait sur la Save et le Danube obligea le dirigeable à évoluer à faible altitude, suivi par une foule énorme massée dans les rues et aux fenêtres.

Après avoir effectué plusieurs fois le tour de la capitale, le zeppelin a pris la direction de Bucarest.

... Sofia, Bucarest. Bucarest, 16 octobre (dép. Havas). — Le zeppelin, après avoir survolé Sofia à 11 h. 20, est passé au-dessus de Bucarest de 14 h. 30 à 15 heures.

Le corps de M. Delacroix est transporté à Bruxelles

Bruxelles, 16 octobre (dép. Havas). — Le corps de M. Delacroix a été ramené à Bruxelles dans la soirée en autocar mobile.

Le corps de M. Delacroix est transporté à Bruxelles

Bruxelles, 16 octobre (dép. Havas). — Le corps de M. Delacroix a été ramené à Bruxelles dans la soirée en autocar mobile.

Six autos volées à Paris avaient été maquillées à Pamiers

L'auteur de ces raptus est arrêté à Toulouse

Toulouse, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Un voleur d'automobiles, dont l'entreprise rayonnait de Paris à Toulouse et Pamiers, s'est fait pincer et après-midi Jacques Tarabail, né à Chelva, province de Valence (Espagne), roulait à vive allure autour du Grand-Rond, quand, ne pouvant stopper assez rapidement, il se jeta sur l'arrière d'une voiture qui le précéda. L'incident n'aurait eu aucune importance si le maladroit avait consenti à conformer aux usages en donnant son nom en vue du règlement de ce léger tamponnement. Mais il le prit de haut et, avant l'intervention d'un agent, démarra brusquement et prit la fuite.

Une perquisition faite au village de la rue du Quartier-Général, Tarabail tourna trop court et sa voiture capota. Au moment où les poursuivants arrivaient sur lui, il se dégagea et prit les jambes à sa course, mais les passants le firent arrêter. Il dut exhiber sa carte grise : elle ne correspondait pas au signalement de la voiture qu'il pilotait.

Tarabail finit par reconnaître que la machine avait été volée à Paris. Il avoua six vols analogues. Ces six autos ont été retrouvées chez les personnes qui les avaient acquises.

Les voitures volées à Paris étaient amoncelées et entassées chez Abel Bonquet, dit Gérard, ancien minotier. On trouva chez lui tout un attirail de maquillage, ainsi qu'une berline. Les caries grises étaient lavées et falsifiées chez un graveur toulousain, Raymond Barle, rue Neuve-de-la-Balance. Tarabail, Bonquet et Barle ont été déferés au parquet et éroués.

La police a découvert les diffamateurs de Vichy

Depuis plusieurs années, une campagne était faite contre la station de Vichy. Cette campagne ayant revêtu, cette année, une forme des plus violentes, et de nombreux tracts mensongers (déclarant notamment que la fièvre typhoïde sévissait à Vichy, qu'il y avait eu des décès, etc.) avaient été envoyés sous enveloppe à des particuliers, tandis que d'autres étaient distribués dans les hôtels ou placés en évidence dans les wagons de chemin de fer et sur les autobus.

La sûreté générale procéda à une enquête minutieuse afin de découvrir les auteurs de ces tracts. Elle parvint à découvrir M. Ducloux, contrôleur général des recherches, et ses collaborateurs sont parvenus à découvrir les diffamateurs. Ceux-ci agissaient pour le compte d'une nation étrangère dont le but était d'alarmer les nombreux habitants de la célèbre ville d'eaux française et de les attirer, à grand renfort de publicité, vers ses stations thermales.

La dernière audience du procès des vitrioleurs

— SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE —

M. Pujol, procureur de la République, prononce son réquisitoire, rempli de précisions accablantes pour les accusés. M. Mouly, avocat de Jourdan et de Lucie Gorce, prononce une plaidoirie qui tend à dissocier complètement ses deux clients.

A son tour, M. Heim, dans une plaidoirie de deux heures, s'efforce de démolir les très graves accusations portées contre Gleizes.

Il discute pied à pied les présomptions accumulées contre son client, par l'application au complot du café toulousain, organisation du guet-apens de Rabastens, attitude auprès de la victime immédiatement après l'attentat et par la suite où elle recouvra la vue.

Enfin, au cours d'une audience de nuit, commencée à 21 h. 30, M. Julien Dupuy, défenseur d'Aubès, discute pied à pied les charges de l'accusation et la partie civile ont accumulés sur son client. Il s'agit tout d'abord d'un suicide, mais comme M. Heim était parti quelques heures plus tôt en automobile et qu'on le rejoignit à Franc-Espoir chez sa maîtresse, on eut vite fait de le soupçonner et de le confondre.

Après, malgré ses dénégations embarrassées, Vaché a-t-il été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Vaché, meurtrier de sa femme, condamné à perpétuité

Saintes, 15 octobre (dép. Petit Parisien). — Le marchand de poisson Henri Vaché a comparu devant les jurés de Saintes : il avait à répondre du meurtre de sa femme, qu'il tua d'un coup de fusil le 9 juin dernier. Ce matin-là, on avait trouvé la jeune femme morte chez elle. Une carabine avait été déposée près du corps. On crut tout d'abord à un suicide, mais comme M. Heim était parti quelques heures plus tôt en automobile et qu'on le rejoignit à Franc-Espoir chez sa maîtresse, on eut vite fait de le soupçonner et de le confondre.

Après, malgré ses dénégations embarrassées, Vaché a-t-il été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Un déserteur se constitue prisonnier

Boulogne-sur-Mer, 16 oct. (d. P. Parisien). — Raymond Fouchard, né à Paris le 3 décembre 1908, était déserteur depuis le 30 mai du 23^e régiment d'infanterie coloniale à Paris. Vers 11 heures, ce matin, il s'est constitué prisonnier à la caserne de gendarmerie de Boulogne. Depuis sa désertion, il avait résidé en Belgique ; il était revenu depuis peu dans la région boulognaise.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une auto contre un arbre : quatre blessés

Rouen, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Dans un virage près de Verneuil, une auto occupée par des époux Daillat, M. Légrand, tous trois domiciliés à Paris, et M. Cun, des Lilas, s'est brisée contre un arbre.

Les quatre voyageurs ont été grièvement blessés.

Chez les socialistes S. F. I. O.

Au cours de la réunion tenue hier soir par la commission administrative permanente du parti socialiste S. F. I. O., M. Bracke a rendu compte de la délégation qu'il avait accompagnée au congrès de la social-démocratie en Autriche.

Puis la C. A. P. s'est saisie des questions que lui a renvoyées le conseil national le 6 octobre dernier. Elle a ainsi examiné la réorganisation de la propagande socialiste par régions et ensuite elle a chargé MM. Bracke, Séverac et Zyromski d'établir, en vue du congrès national de 1930, un rapport sur le projet de programme et sur la façon dont peut être entendu le problème de l'exécution de ce programme par les socialistes en régime bourgeois.

Au parti républicain socialiste et socialiste français

La commission administrative du parti républicain socialiste et socialiste français s'est réunie sous la présidence de M. Adrien Berthier, trésorier général du parti. Après avoir entendu le compte rendu de l'action du parti depuis le mois de juillet, elle a étudié la situation politique. Au cours de la séance, M. Berthier a exposé les conclusions du rapport général du groupe du parti à la chambre, à préconiser l'union des gauches.

UN DRAME A ISSY UN ESPAGNOL TENTE DE TUER SA FEMME ET SA FILLETTE

Puis il se fait justice

Un drame pénible a jeté, hier soir, la consternation parmi les locataires de l'immeuble portant le n° 1 de l'avenue Jean-Jaures, à Issy-les-Moulineaux ; là, habitaient depuis plusieurs années, dans un étroit logement, le manœuvre espagnol Agilberto Presa, trente ans ; sa femme, Veronica, vingt-quatre ans, et leur fillette Carmen, qui vient d'avoir six ans.

Depuis plusieurs mois le manœuvre, miné par une impitoyable maladie était devenu irritable ; il avait dit, il y a une quinzaine de jours, même inconnu, qu'il croyait en danger. Chaque jour l'angoisse exprimait à sa compagne son désir de se donner la mort et de la débarrasser ainsi d'une lourde charge. Jusqu'à hier elle avait réussi — du moins le croyait-elle — à convaincre son mari qu'il ne devait pas perdre l'espoir de guérir.

Il n'en était malheureusement rien. Vers 18 h. 15, hier soir, comme Mme Presa s'occupait dans sa cuisine, aidée par la petite Carmen, le manœuvre s'arma d'un couteau et se précipita dans l'escalier.

Et, avant que la jeune femme eût eu le temps de revenir de son effroi, le manœuvre braqua sur elle un revolver et la tua. La femme, effrayée, se précipita à la tête. Dirigeant alors son arme sur la petite Carmen, Presa tira à nouveau. La fille, cette fois, alla se perdre dans la cloison. Mais déjà, retournant son arme contre lui-même, le meurtrier s'était lancé une balle dans la tête ; la mort fut instantanée.

Prévenu par des voisins, M. Zamaron, commissaire de police de Vanves, fit transporter le cadavre à l'hôpital médico-legal, et procéda à l'autopsie. Le meurtrier fut trouvé avec une balle admette à l'hôpital des Petites-Ménages.

La petite Carmen va être confiée à ses grands-parents, qui habitent dans la Côte-d'Or.

La fin tragique du marquis de Champaubert

BACHELET INCULPÉ D'OUTRAGES A MAGISTRATS

Poursuivi sur enquête sur la mort tragique du pseudo-marquis de Champaubert, M. Roussel, juge d'instruction à Versailles, a entendu hier, un ami de « marquis » le mécanicien Félix Bachelet, demeurant à Saint-Aubin-Jouette-Bouillg, près d'Elbeuf.

On se rappelle que Bachelet, ayant reçu la fameuse lettre où l'énigmatique M. d'Orgueil l'avait que le « marquis » avait été enterré vivant par les chevaliers de Themis, se décida, deux jours plus tard, en compagnie d'un autre ami, Guy Vallet, à prévenir les gendarmes de la région.

Bachelet a dû reconnaître qu'il avait été, dès les premiers jours, au courant de la mystification ourdie par le marquis de Champaubert. Il avait été renseigné par Pierre Durot, qui procura au marquis de Champaubert la villa de Villennes. Il n'avait d'abord rien révélé à la justice, parce qu'il espérait que de Champaubert serait délégué à temps. Plus tard, s'il continua à se taire c'est parce qu'il ne tenait pas à être compromis avec cet homme.

Malgré ces explications, M. Roussel lui a signifié qu'il inculpait d'outrages à magistrats, Bachelet a été laissé en liberté.

LE CRIME DE DREUX

On arrête le journaliste qui noya la « mère Adèle » dans un lavoir

Dreux, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Nous avons conté hier les circonstances dramatiques au cours desquelles un ouvrier agricole de cinquante-quatre ans, Mme Adèle Vaillant, plus connue sous le nom de « mère Adèle », fut précipitée dans un lavoir. Elle avait été noyée dans un lavoir, près du pont du Vieux-Pré, par un individu qui réussit à disparaître.

L'auteur de cet odieux attentat ne tarda pas à être découvert à Chartres. C'est un ouvrier agricole de vingt-cinq ans, plus jeune que sa victime, Louis-Marie Jiguel, employé dans une ferme de Vitray-sous-Breze.

Après avoir d'abord protesté énergiquement de son innocence, il finit par faire des aveux.

Venu à Dreux pour accompagner sa femme, qui devait se rendre chez une dentiste, il avait rencontré la « mère Adèle » et avait entraînée dans le lavoir le Vieux-Pré. Comme elle résistait à ses exigences, il devint furieux et, après une lutte assez vive, la fit tomber dans l'eau. La voyant se débattre, il la maintint dans cette position jusqu'à ce qu'elle cessât de vivre.

LE MYSTÈRE DE LA MALLE SANGLANTE

M. Benoist se rendra aujourd'hui à Lille pour procéder à diverses vérifications

Lille, 16 octobre (dép. Petit Parisien). — Rigaudin, l'homme trouvé assassiné dans une malle en osier à la gare de Lille, est-il le comptable de la place Emile-Landrin ? Il semblait, après les nombreuses constatations faites dès la mort de Rigaudin, qu'il ne pouvait y avoir de doute à cet égard. Mais, après avoir surpris que M. Benoist, directeur de la police judiciaire, viendrait à Lille jeudi matin, afin d'éclaircir mystérieux certains points de ce crime mystérieux.

Sans doute on n'ira pas jusqu'à procéder à l'exhumation du cadavre, jeté à la fosse commune. Mais M. Benoist examinera les mains de Rigaudin, qui baignent dans des flacons d'alcool à la faculté de médecine légale.

M. Légrand, tous trois domiciliés à Paris, et M. Cun, des Lilas, s'est brisée contre un arbre.

Les quatre voyageurs ont été grièvement blessés.

Prochaine clôture d'un concours ouvert aux instituteurs

Les instituteurs et institutrices publiques qui ont été conviés par l'Union des instituteurs économiques, à participer au concours pour la rédaction d'un livre de lecture scolaire, n'ont plus que quinze jours pour procéder à l'envoi de leurs mémoires.

La date officielle du concours est fixée, en effet, au 1^{er} novembre prochain. Les mémoires devront être envoyés au secrétariat du concours des instituteurs, 16, place de la Madeleine, Paris, VIII^e.

On sait que le jury chargé de corriger les épreuves et de décerner les prix comprend des personnalités du monde des lettres et de l'enseignement, et a, à sa tête, comme président, M. Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

Georges Lecomte, de l'Académie française.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Un cycliste tué par une auto

Un ouvrier de fonderie, M. Roy, et son fils, revenant l'autre soir, à bicyclette, de leur domicile, à Lesquelles-Saint-Germain lorsque, sur la route d'Eureux, ils croisèrent un train de banlieue, l'un des véhicules, M. Emile Bonnot, couvreur, aveuglé par les phares de l'autre voiture, vint se jeter sur les deux cyclistes. Le jeune Roy fut atteint à la tête et aux reins, fut transporté à l'hôpital de Guise où il ne tarda pas à succomber.

EURE-ET-LOIR

Une auto tamponnée par un train ; ses occupants sont indemnes

Une auto, dans laquelle se trouvaient M. Fernand Drouin, demeurant à Chartres, 50, rue de Villaines ; sa femme et ses deux enfants, venait de s'engager sur la voie ferrée, lorsque survint un train. Tamponnée par la locomotive, l'auto fut déformée, mais, heureusement, ses occupants ne furent pas blessés.

La responsabilité de l'accident incombe au gardien de nuit intermédiaire, qui s'était égaré et n'avait pas pris la précaution de fermer les barrières.

Un chauffeur condamné

Le tribunal correctionnel d'Eure-et-Loir a condamné à 300 francs d'amende et 50.000 francs de dommages-intérêts M. René Grandjean, cultivateur à Champany, qui le 30 mai dernier, aux Fenils, près de Dreux, avait renversé et tué avec son automobile Mme Durand.

CHARTRES. — Au cours de son travail à la grande fonderie, M. Charles Lenfant, trente ans, 57, rue de la Fonderie, a eu le bras droit pris dans un engrenage, et s'est fait une grave blessure à la main.

CHARENTAIS. — Un inconnu a volé plusieurs colis dans une auto en stationnement et appartenant à M. Alphonse Moulins, entrepreneur de travaux publics.

CHARENTAIS. — Un inconnu a volé plusieurs colis dans une auto en stationnement et appartenant à M. Alphonse Moulins, entrepreneur de travaux publics.

OISE

AUX GALERIES LAFAYETTE

Devant le considérable succès,
sans cesse croissant du Vêtement

EverSMART

par des procédés nouveaux
et une fabrication rationnelle,
basée sur les mêmes principes,
les

GALERIES LAFAYETTE

créent

la **CHEMISE**

le **PYJAMA**

FAUX-COL

EverSMART

coupés parfaitement
dans des tissus de qualité,

impeccables de ligne et de proportions,
élégants par la recherche de leurs nuances,
à des PRIX vraiment inconnus jusqu'à ce jour,
ils s'adaptent immédiatement à toute
taille et conformation.

MARQUE



DÉPOSÉE

Pour la ville, le soir, le home ou le sport,

EverSMART

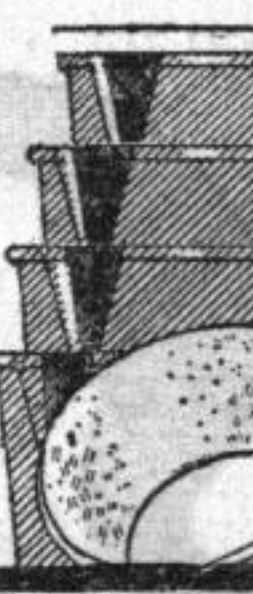
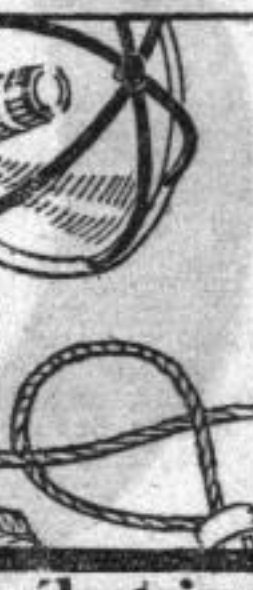
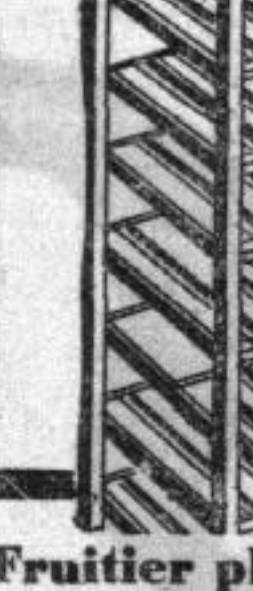
complète très heureusement le Trousseau de l'Homme
élégant et avisé.

AU PRINTemps

SAMEDI 19 OCTOBRE
ET JOURS SUIVANTS

MÉNAGE

CHAUFFAGE - HYDROTHERAPIE

 Série de 5 Casseroles émail marron, intérieur granité. La série de 0°12 à 0°20. 19.	 Balance de ménage, socle fonte broncée, plateaux cuivre, force 10 kgs. 48. 5 kgs 39. Série de poids en fonte. 5 kgs..... 19,50 10 kgs 32,50
 Radiateur électrique parabolique, 300 et 400 watts sous 110 volts. 34,75	 Seau à charbon tôle vernie, 26 centimètres. 5,75
 Travailleuse pliante bois verni jaune ou noyer, garnie jolies cre- tonne 9,75	 Vestiaire hêtre verni, patères forme croissant. Largeur 0°80. 19,50
 Fruitier pliant monture fer, claires bois à coulisses. Nombre de claires : 10. 62. 8. 50. 6. 38,50	 Savon de Marseille 72 %, bonne qualité pour la lessive et le ménage La barre de 4 kgs 500 environ. 21,90
Armoire, hêtre et bois blanc, hauteur 1°70, largeur 0°70, une porte..... 140.	
Glace St-Gobain, rectangulaire, à grand biseau de 54x39 avec agrafe et vis nickelée. 39,50	
Tablette verre 60x12 avec support à galerie et vis..... 20,50	
Balai de paille de riz blanche extra fine, très solidement monté, attache trois fils..... 7,75	
Serviettes nid d'abeille blanches, franges nouées, linteaux rouges, dim. 50x85. La douzaine. 39,75	
Linge de table damassé crème, pur fil très bonne qualité. La douzaine de serviettes 65x65. 72.	
La nappe 150x150 36. 160x240 59.	
Un Lot de Carpettes fabrication haute laine, dessins déclassés, coloris variés. Dimensions. 320x230 275x190 230x160 85.	
Porte-habits armoire, 3 porte manteaux, hauteur 0°70, prix exceptionnel 255.	
Couverture de laine, toute blanche, belle qualité, bordée deux bouts. 175. 200x230 135.	
Service à Café "Solange" en porcelaine fine, jolie bordure avec filet or. Le service à café, 9 pièces 34,50	
Le service à thé..... 39,50	
Ventouses verre, diamètre 0°045, la boîte de 10..... 3,25	
Coupe albâtre, une lumière, corde- lière soie, diamètre 0°35. 98. Diamètre 0°30 .. 68.	
Couteaux de table et à dessert lames inoxydables, manche façon .. La. ébène, virole coquille. La 1/2 douz. 15. douzaine 29.	
Service "Chamonix" en 1/2 cris- tal blanc à côtes vénitiennes, composé de 12 gobe- lets à eau, 12 à Bordeaux, 12 à Madère, 1 brocet 1 carafe. Le service 38 pièces..... 39.	
Blouses pare-poussière pour hommes. En toile grisaille 26.	

OCCASIONS SPÉCIALES

LE

THERMOGÈNE

engendre la chaleur et combat victorieusement

Toux Rhumatismes Grippe

POINTS DE COTÉ. LUMBAGOS. ETC.

C'est un remède propre, facile, ne dérangeant aucune habitude. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur la peau.

La boîte : 4 fr. (impôt compris) dans toutes les pharmacies

L'image ci-dessus du " **PIERROT CRACHANT LE FEU** „ doit se trouver au dos de chaque boîte.

LE MARCHÉ IMMOBILIER

Officiers Ministériels | Immeubles de Rapport

R. NOLLET, 6 Cont. 380 m.
R. br. 64.676

PROPRIÉTÉS A MONTREUIL
(Seine), angle r. Rosny, 261, et r. Brulefleur
11 TERRAINS A MONTREUIL
Rosny et r. Brulefleur. Lib. loc. M. & p.
n° 261.000. S'ad. M. de Chanverson, av.
Paris, et M. Rothbard, not., à Montreuil.

Propriétés
n° 10000. S'ad. M. de Chanverson, av.
Paris, et M. Rothbard, not., à Montreuil.

ante au Palais de Justice, à Paris, le
mardi 24 nov. 1929, à 3 h., en un seul lot
MAISON A SAINT-DENIS

22 oct. M. Legay, not., 93, rue St-Lazare.

Adj. étude M. Dupont, not., Montmorency,
samedi 26 octobre
1929, 2 h. 1/2. **MAISON** de rapport
n° 2.000.000. S'ad. M. de Chanverson, av.
Paris, et M. Rothbard, not., à Montreuil.

MONTMORENCY angle pl. du Marché,
n° 11, et r. de Jaligny,
n° 2. Sit. cent. Bout. r. de la Chapelle, n° 3.
Imméd. Rev. br. act. 12.030 fr. M. & p.
30.000 fr. S'adr. pour rens., à M. Dupont,
et pour visiter sur les lieux.

A VENDRE
Quartier Hôtel de Ville
IMMEUBLE RAPPORT

Prix très avantageux.

[illegible]

Villas et Pavillons

À VENDRE À HERCY
AVILLON moulin, pont, jardinet, 6 p., eau, gaz, elect., tri.-égout, Erix inter. (c. palmet). Londoniens et Jacqueline, 7, r. de Courcelles, Paris (Galvani 66-28)

MATÉRIEL AUTOMOBILE
et METAUX FERRUX
 2 autobus, 3 tracteurs, 20 camions, 30 touristes, 7 motos, 18 bicyclettes, 517 tonnes, 26.54 kilos de métaux ferreux. Renseignements au Parc d'Artillerie de Vincennes, au donjon.

LES ANNONCES DU «MARCHÉ IMMOBILIER»
SONT REÇUES, 29, BOUL. DES ITALIENS
ET 118, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

FLACON GRAT
D'UN REMÈDE CO
MALADIES DELA

Vous pouvez arrêter cette terrib
 réalisez ça par l'exéma ou tout
 malades de la peau en deux se
 parait incroyable, mais c'est vra
 nières gouttes du REMÈDE GR

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le jeudi 14 novembre 1929, à 2 h., en 2 lots :

COULEARD BERTHIER, 102 et 104
RUE ALBERT-SAMAIN, N° 1, A L'ANGLE DE CES DEUX VOIES
 Superficie : 543 mètres environ. Mise à prix : 2.500.000 francs.
 2° PROPRIÉTÉ À PARIS (17^e arrondissement)
RUE ALBERT-SAMAIN, 3
 Superficie : 249 m. 82 environ. Mise à prix : 1.000.000 francs.
 Pour tous renseignements et M^{rs} Tournesse, avoué, Paris, 15, rue d'Argenteuil.

Oats

ENTS

ker, riche en phosphates, assure à l'enfant
stitution vigoureuse et le préserve de la)
tion comme de la diarrhée. Le Quaker est
ent naturel contenant le germe du grain.
lez-le Quaker à votre épicier ou crémier.

QUAKER OATS (France), 42, rue Pasquier, PARIS



a. t. fre et Garç. p. pension. M^e Gay, Jne fille début, maison sach. t. b. coudr. p.
av. Waldeck-Rousseau. Les Lilas. Seine. être f. ch. Lenoir 95 r. Prony. Prés. 2 à 5.

[illegible]

demande femme de chambre, Alsacienne
préférence. Quartier Passy. Se présenter.

[illegible]



Toux forte
mais fort facile
avec Broncodyl

IMPOSSIBLE DE GARDER LA CHAMBRE POUR UN RHUME

Ce serait un désastre s'il vous fallait garder la chambre à chaque rhume. Plusieurs semaines de chômage ne peuvent même être envisagées. Il y a bien assez de morte-saison sans cela et la vie est trop chère pour perdre ainsi une quinzaine.

Il faut pourtant vous soigner

car travailler avec un bon rhume affaiblit encore l'organisme déjà déprimé et les complications peuvent surgir à l'improviste : Grippe, Bronchite, etc. Mais voici le moyen de vous soulager rapidement sans quitter le travail ni changer vos habitudes. Ayez sur vous un étui-pochette de

Comprimés de Broncodyl

Par leur composition : Codéine (modérateur le plus efficace de la Toux et de l'irritation bronchique), Aconit titré (décongestif puissant), Terpène (antiseptique provoquant la sécrétion), Triméthyl-xanthine (vigoureux tonique), les Comprimés de Broncodyl exercent simultanément une triple action : 1° Ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une Toux rare et légère, ne fatiguant pas. — 2° Ils provoquent au plus tôt l'apparition des mucosités indispensables à l'expectoration. — 3° Ils tonifient vigoureusement l'organisme et l'aident à lutter par ses antitoxines contre l'invasion microbienne. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur.

Cette formule nouvelle, basée sur les dernières découvertes de la thérapeutique moderne, fait des

Comprimés de Broncodyl

le spécifique le plus efficace et le plus agissant contre RHUMES, BRONCHITES AIGUES OU CHRONIQUES, TOUX, GRIPPE, ASTHME, EMPHYSEME

Vous prendrez cinq comprimés de Broncodyl au cours de la journée, à n'importe quel instant, et un ou deux la nuit si vous toussiez. Ils s'avèrent facilement tels quels et leur saveur est agréable. Broncodyl est en vente dans toutes les pharmacies : 10 fr. l'étui. A défaut, envoi franco contre la somme de 10 fr. par les

LABORATOIRES de la GRANDE PHARMACIE de la PRÉVOYANCE

177, rue Saint-Maur, 177, PARIS (10^e)

250 salles à manger } chêne massif chambres à coucher } sacrifiées à titre de RÉCLAME



Série 30

Valeur
réelle
3000

Salle à manger chêne massif

- 1 Buffet 5 portes en 140 sculptures prises dans la masse, glace à la crédence.
- 1 Table 3 allonges
- 6 Chaises garnies cuir
- 1 Carrel mouvement régulateur
- 1 Table servante.

Les 10 pièces

2295^{fr}



Série 30

Chambre à coucher chêne massif

- 1 Armoire 3 portes, démontable
- 1 Lit de milieu en 140
- 1 Table de chevet
- 1 Sommier 42 ressorts extra
- 2 Chaises cannelées assorties
- 1 Table à coiffer
- 2 Descende de lit
- 1 Coussin soierie

Les 10 pièces

2295^{fr}

Tous nos Meubles sont rigoureusement garantis sur facture.



CATALOGUE COMPLET (plus de 1.000 photos)

adressé gratuitement sur demande accompagnée du bon à découper

L-31

Facilités
de
paiement
accordées
sur
demande

**MAGASINS GÉNÉRAUX
D'AMEUBLEMENTS**
63 Boul' Magenta-Paris 63
Succursale au CAIRE, 32, RUE KASR-EL-NIL

BON à découper
et à faire
parvenir aux Etablissements
LÉVITAN,
63, Boulev. de
Magenta pour re-
cevoir gratuitement
le Catalogue N°100 A

Nos Magasins seront ouverts toute la journée le Dimanche 27 Octobre, le 1^{er} Novembre, jour de la Toussaint, ainsi que le Samedi 2 Novembre



**NOUVELLE TALONNETTE
EN CAOUTCHOUC SPÉCIAL**
souple, silencieuse, ne glissant pas, supprime la fatigue
Soleil Fabriceur
Etab' YVA, 31, Rue Malesherbes, LYON
EN VENTE : Crépins, Mâs Chausseries, Cardonniers

PAPIERS PEINTS EN PROVINCE
Prix défiant toute concurrence
ALBUM
NOUVEAUTÉS 1929 Franco sur demande
GRANGER, 77, rue Fajol, PARIS (18^e).

LEVADÉ, CHIR - DENTISTE
CRÉDIT 154, Bd Magenta
Dentier incassable 250 fr. Sur or 400 fr.
Bridge en or, ni plaque ni ventouse
Opération sans aucune douleur garantie
Attention ! pas de succursale ni élève

ON VOUS OFFRE
A TITRE DE RÉCLAME
une montre soignée, garantie
5 ans, pour Fr.
prix de la main-d'œuvre
Ecrivez et demandez prospectus
Horlogerie FRANCO-SUISSE, rue de Rivoli, PARIS (4^e)

BAS
CHAUSSETTES, PULL-OVERS
CHANDAILS, GILETS, CACHE-
COLS, ARTICLES 1^{er} ÉCOLE
pour Femmes et Enfants.
Don. le catalogue illustré gratuit,
disques et appareils.
Centralisation du Bas, 47, rue de Cléry, Paris

INCROYABLE
Superbe Phon "portatif" de luxe, muni d'un
moteur robuste, jouant disques à saphir et à
aiguille, livré avec 26 MORCEAUX
musique et chant, payable en 10
versements
au COMPTANT prix 208^{fr}.
exceptionnel de
Envoyez ce bon de suite avec timbre
0.30, pour recevoir catalogue,
disques et appareils.
STILA, 15, r. Déranger, Paris-8^e

BEAU TERRAIN
muni tous aménagements pour Lot
Loucheur. Proche gare, cœur im-
portante localité, ligne directe avec
Paris. Plus-value certaine. PRIX
EXCEPTIONNEL. Conditions de paie-
ment. Flé, 3, square Maubeuge (coin
56, rue de Maubeuge)

VIN Fin. Les 215 litres, port. et
regie compris. Echant. gratis.
M^{re} B. REY, rue Chanzy, Narbonne
L'AGRICULTURE NOUVELLE
Le numéro : 75 centimes

CHIRURGIEN DENTISTE
CRÉDIT 70, rue de Turbigo
Métro : République
Dentier garanti, 250 fr., sur or, 400 fr.
Extractions sans douleur comprises.

OR Achat Or. 200. la gr. Brillants
Vx Dentiers 200. la dent même en or
Jean 57 r. Châteaud'Eau N° 101. d'An
Paris. Hémy, impr.-gér., 18, rue d'Englien.